

**Tous
engagés**

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	3 961 000 \$
Virements réglementaires et autres	(1 279 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(635 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(83 000) \$
Récupération d'impôts	169 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	466 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	83 000 \$
Alimentation RRE	(987 000) \$
Alimentation Réserve générale	(1 694 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES ²

634 756 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU ²

82 655 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	75 656 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	80 921 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	54 129 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	173 735 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	104 594 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	145 721 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴	